

RIL année 2020 - RAPPORT MORAL

« Anticiper et s'adapter » on peut dire sans se tromper que ce sont les deux mots d'ordre qui ont guidé le fonctionnement du RIL pendant l'année 2020.

Cette année délicate a commencée par un **CA extraordinaire le 16 mars** durant lequel la décision du maintien d'un service de panier repas a été adoptée, voire mieux en assurant la livraison pour répondre en toute sécurité aux besoins des administrations dont les agents sont restés en poste : ARS, préfecture, finances..., parce que Monsieur Muscat, le directeur du RIL et son équipe avait anticiper la crise au plus tôt pour étudier la conduite à tenir et nous confirmer pouvoir continuer à assurer un service aux convives. Ce CA a de fait remplacé le premier conseil d'administration prévu le 26 mars 2020.

Le bureau du comité et le conseil de surveillance ont eu des échanges très réguliers avec la direction du RIL, voir quotidiens, pour agir et réagir à l'évolution des règles sanitaires et gouvernementales, et particulièrement faire respecter les consignes à appliquer pour les salariés à travers le document RIL-QHSE : « *Gestion de la restauration au RIL en situation de pandémie liée au COVID-19* » produit par le RIL qui deviendra un document de référence au niveau national, mais aussi à travers le PCA du RIL (*plan de continuité de l'activité*) établi au RIL comme dans les administrations.

Pour mémoire 80 % des RIA ont cessé de fonctionner durant le premier confinement, avec les pertes que cela à pu engendrer. Quelques RIA sont aujourd'hui dans une situation très très délicate.

Le deuxième CA de l'année 2020 s'est tenu le 4 juin en présentiel et a permis de valider les comptes de l'année 2019 et préparer l'AG du 23 juin, avec un changement dans les statuts concernant la partie traiteur. Ce poste qui était très prometteur sur le premier trimestre de l'année 2020 a de fait été totalement suspendue compte-tenu de la crise sanitaire.

Ce CA a aussi permis, concernant la gestion du personnel (pour rappel de droit privé) de confirmer et valider toutes les décisions financières prises, tant vis à vis des salariés (complément de salaire à 100% et primes exceptionnelles pour les présents) et en parallèle, ouvrir toutes les pistes règlementaires possible pour récupérer les aides légales dédiés aux entreprises touchées par la crise (chômage partiel, report de charges salariales, assurance perte d'exploitation...).

En dehors d'une gestion au plus près de la crise, l'élément le plus important à noter sur l'année 2020 est la signature de la convention entre le RIL et la préfecture qui ouvrait ainsi l'offre la plus large possible à ces agents, partenariat nécessaire pour maintenir le tarif conventionné aux agents des services informatiques des divers Directions départementales regroupés en une seule entité au sein de la préfecture.

Le troisième CA de l'année tenu le 24 septembre 2020 en présentiel, avait été précédé le 4 juin d'un CA exceptionnel ayant pour objet le bon respect des règles sanitaires au RIL dans le cadre de la reprise des repas sur table, suite à des inquiétudes exprimées par une organisation syndicale. Le préfet du Rhône, par l'entremise de la commission de surveillance, a clos le débat en répondant que les efforts du RIL en matière de sécurité sanitaire sont en rapport avec les moyens humains et financiers dont il dispose, que ce sujet ne doit plus faire débat. Quelques adaptations ont été mis en œuvre (marquage au sol, messages oraux et désinfection après chaque convives) pour parfaire la reprise. Ce troisième CA s'est clos sur une note optimiste en ce qui concerne l'augmentation du nombre de couverts, le compte d'exploitation et la gestion du personnel, situation hélas remise à nouveau en question avec la deuxième vague de confinement.

Le quatrième CA de l'année, en date du le 10 décembre, tenu une nouvelle fois en période de confinement, en présentiel et en visioconférence, avec à l'ordre du jour la projection du résultat 2020 et le vote prévisionnel d'un budget pour l'année 2021.

Beaucoup d'incertitudes concernant ces deux points compte-tenu des circonstances, tant au niveau de la prestation de l'assurance que des aides du gouvernement, éléments enfin stabilisés juridiquement et financièrement durant le premier trimestre 2021 mais des perspectives sanitaires toujours dans le questionnement pour l'année 2021.

En dehors de la tenue de ces quatre conseils d'administrations règlementaires, l'année 2020 a bien été l'année de « l'ADAPTATION ».

Les administrations, la commission de surveillance, le comité et le bureau, ont entourés activement Monsieur Muscat et toute l'équipe du RIL pour répondre au mieux aux propositions d'adaptation à la crise sanitaire dans trois directions :

1^{er} axe : les salariés du RIL : *sécurité avant tout*, avec la mise en place de règles et l'absolue respect de celles-ci afin d'éviter toute contamination au sein de l'équipe donc aussi des convives, dans le maintien d'une *cohésion d'équipe*, d'un *rythme de travail soutenu* pour attendre la reprise dans de bonnes conditions, avec le complément de salaire à 100 %, *de challenges*, comme la prise en charges des repas pour la ville de Saint Priest, comprenant la fourniture de plats y compris pour les weekends à des personnes âgées, et *nouveaux domaines dans la fabrication 100 % RIL* pour la charcuterie, les sauces, les glaces, etc.

2^{ème} point : la gestion financière : Monsieur MUSCAT et Madame DENIAU ont saisies toutes les occasions mises en place par le gouvernement dans l'aide apportée aux entreprises touchées par la crise, les administrations ont aussi assuré leur part en acceptant de régler un supplément couvrant les frais supplémentaires liés à la mise en place des protocoles sanitaires (désinfection des tables et chaises entre chaque convives, ...).

3^{ème} objectif et le plus important la satisfaction des convives : assurer un repas pour tous les convives présents sur les lieux de travail en toute sécurité et dans le respect de la qualité et du 100 % RIL et du fait maison qui reste l'ADN du RIL, même en cette période de crise sanitaire.

Je peux dire en conclusion, que cette crise, qui s'éternise, a cependant été l'opportunité de montrer la bonne cohésion des salariés au sein de l'équipe et l'engagement des instances de gestion administratives du RIL autour de l'équipe, signe de la reconnaissance de l'excellence des prestations fournis dans la rigueur et l'effort de toutes et tous.

La présidente du comité du RIL

Cécile BOUCHET